

Jean-Philippe Jean-Marie, 9 ans en 1964. Son père est en prison. Sa mère fait des ménages loin de leur case créole dans les hauts de Saint-Denis de la Réunion. Lui va chercher l'eau à 800 mètres de là et garde ses quatre petites sœurs. L'école passe après. « Le premier Prismic venait d'ouvrir dans l'île, se souvient l'homme qui, après une odyssée de trois décennies, a fini par retrouver sa ville natale où il tient un restaurant, le Soleil des Manguiers. On se promenait au

milieu d'étalages de marchandises. "Donne-moi ce petit collier", me demande ma petite sœur. Difficile de résister. » Pris sur le fait, il est catalogué « enfant à risques » et emmené au foyer de l'Apep à Hell-Bourg, dans le cirque volcanique de Salazie. « Hell, c'était bien l'enfer. Rackets, passages à tabac, abus sexuels. J'étais devenu le roi de l'évasion. Je voulais entrer chez moi. On me reprenait chaque fois. »  
Jean-Pierre Gosse, 12 ans en 1964. Il vit

dans le bidonville de Sainte-Clotilde. Pour aider sa mère célibataire, il récupère le cuivre et le verre dans la grande décharge de la capitale. Un jeudi, deux assistantes sociales de la Ddass l'accostent, un paquet sous le bras. Deux caucions en plastique et quatre sucres d'orge pour lui et son petit frère. « A quelle heure rentre ta maman ? Que fait ton père ? Fais voir où tu dors. » Dans la case : une lampe à pétrole, un réchaud à alcool, deux lits. « Ce n'était pas un quatre

étoiles », dit cet artisan plâtrier qui vit aujourd'hui à Ahun, dans la Creuse. Les « faiseuses de miracles » reviennent peu après et proposent à la mère d'emmener l'ainé en colonie de vacances. « Colo », « colon », le mot résonne comme « vraies vacances de petit Blanc » aux oreilles de la femme de couleur. Et le voilà embarqué en 2 CV camionnette au foyer de Hell-Bourg, lui aussi. « Quel était donc notre profil pour avoir mérité cela ? », s'interroge Michel Calteau, aujourd'hui agent technique à Limoges, enlevé à sa mère au Port dès 1958 pour connaître, onze années durant, ces « bagnes d'enfants » qu'étaient les foyers. « Nous n'étions ni des voyous ni des délinquants. Seulement des gamins que l'administration avait décidé de soustraire à l'affection des nôtres. »

Jean-Jacques Martial, 7 ans en 1966. Che la nourrice de Saint-André, tous les petits détalent chaque fois qu'ils entendent le bruit de « la 2 CV camionnette bleue qui vient chercher les enfants ». Le va-et-vient des assistantes sociales se fait incessant. Les fiches de signalement se multiplient. Tenue de l'enfant : « douteuse ». Alimentation : « mieux équilibrée, mais pour com-

deshérités. Une fois l'enfant sous contrôle dans un foyer, on fait pression sur les parents pour qu'ils l'autorisent à partir en métropole. Promesses d'un bel avenir, d'études poussées, de métiers valorisants, médecin, architecte, avocat. Et, bien entendu, de retour en famille tous les ans pour les grandes vacances. « Mon père m'a parlé d'une chance qui ferait de moi un être à part », se souvient José Cotché, retraité à la Réunion après vingt-six années sous les drapeaux. Il avait 11 ans en 1966 à Sainte-Marie quand sa mère est morte, laissant son père, homme à la vie mouvementée, en charge d'une nombreuse progéniture. « Ma mère me voyait déjà poser pour la photo de l'école avec une petite cravate, comme dans les magazines, et revenir à la Réunion en aviateur », dit Jean-Philippe. « La mienne disait : "Mon petit bonhomme va devenir un grand bonhomme. On fera de lui un monsieur", raconte Jean-Pierre. On a abusé de sa précarité et de sa crédulité. Elle ne pouvait pas se douter de ce qui allait suivre. » Illettrés pour la plupart, sous pression de la toute-puissante administration, savent-ils vraiment ce qu'ils font, ces parents

plus les vivants » comme autrefois, lorsque sévissaient choléra et malaria, guerres mondiales et grippe espagnole ? Simple. Y a-t-il surnatalité dans l'île et dénatalité en métropole ? Graine de chômeurs là-bas et manque de jeunes bras ici ? On fera d'une pierre deux coups. La politique de migration massive du Bumidom se chargera de niveler le trop-plein et de colmater les vides. Six à huit mille départs d'adultes, chaque année durant une décennie, à qui on promettra monts et merveilles et qui déchantent, une fois franchi l'océan. Une centaine d'enfants dans le lot qu'on enverra 10 000 kilomètres plus loin repeupler la Creuse. Mais aussi le Gers, l'Aveyron, le Tarn, la Lozère, le Cantal et autres départements en voie de dépeuplement. Entre 1963 et 1973, selon les statistiques de la Ddass du département d'outre-mer, 1 136 « pupilles » réunionnais feront le grand voyage. Les plus jeunes ont 6 mois, les plus âgés 18 ans. Des fonctionnaires zélés s'emploient à appliquer de façon expéditive et semi-clandestine, dans le « fait noir » comme on dit en créole, le froid calcul de « Papa Debré ». « Un trafic d'enfants dégusé », affirme Jean-Philippe. Jean-Roland Barthes, à la tête de la Ddass Réunion, est muté en 1965 dans la Creuse pour activer l'opération. Il crée, au tout nouveau foyer de l'enfance de Guéret, un poste pour sa compagne, Jacqueline Payet, une assistante sociale réunionnaise qu'il épouse en métropole.

Le pont aérien d'enfants est inauguré. « On avait tous le même costume bleu, la même valise avec le même contenu, se souvient José. Dans l'avion, à part les membres de l'équipage et des prétendues familles, qui n'étaient autres que des assistantes sociales, il n'y avait que des enfants. » A l'arrivée, après cinq jours de vol et de longues escales, la plupart prennent le train pour le foyer de Guéret, qui sert de centre de tri. Le choc est rude. Arrivés le soir, les petits créoles se retrouvent le lendemain, non pas sur les bancs de l'école, mais placés dans les fermes isolées du plateau de Millevaches. La morsure du froid est cruelle pour ces enfants des tropiques. Compte tenu de l'inversion des saisons, l'hiver, ils passent de +35 °C à -10 °C.

« Ça m'a fusillé », raconte Jean-Pierre. Je dormais dans les granges, sur la paille. Je cassais la glace dans l'abreuvoir pour me débarbouiller. Quand je coupais les choux ou les ronces, mes doigts étaient raides. Une fois on m'a emmené à l'hôpital, les mains et les pieds gelés. Chez le quatrième agriculteur où on m'a placé, je pouvais enfin me réchauffer les mains sur une ampoule électrique. « Et José ? » Pas de chaussettes dans mes sabots pour marcher dans la neige. Une simple chemise et des culottes courtes. « La rudesse du climat du Massif central va de pair avec celle de bon nombre de familles d'accueil. Des nègres, ils n'en avaient jamais vu en vrai, dit Jean-Jacques. Les gosses du coin venaient nous toucher la peau pour voir si ça déteignait. » « Jamais de baignoire, jamais de serviette pour moi, des fois que ça tacherait », se rappelle Jean-Charles Serdagne,



Benoît Hachet



José Cotché à Quézac, en 1966, avec cinq de ses frères et sœurs

bien de temps ? Père : « dépourvu du sens des responsabilités ». Mère : « peu intéressante ». « Un jour, on nous a raplés », raconte le « petit créole mi-sombre » devenu, après son adoption sous le nom de Barbey et après une vie de galères, cuisinier dans un collège à Coursan, près de Narbonne. Direction de la redoutée camionnette : le foyer des Pupilles de Saint-Denis. Même destination pour Marie-Thérèse Gasp, confiée par sa mère, après son baptême en 1963, à une pouponnière tenue par des religieuses au Tampion. « En attendant qu'elle aille mieux. » Puis transférée sans préavis à Saint-Denis. « Abandonnée morale », d'après l'enquête sociale. « Le jour où ma mère s'est adressée à la mairie de Saint-Leu pour me reprendre, dit cette femme qui réside aujourd'hui au Mans sous son nom d'adoption, Dominique Foucher, on lui a dit que j'étais en France. »

Terrain de chasse favori des services de la Ddass du département de l'océan Indien : l'indigence et l'ignorance. On ratisse les quartiers

### « Mon père m'a parlé d'une chance qui ferait de moi un être à part. »

qui appose une croix ou un pouce trempé dans l'encrier au bas des documents ? Inutile de leur forcer la main, puisque c'est « dans l'intérêt de l'enfant ».

Le plan est conçu par les hautes instances de l'Etat. Maître à penser : Michel Debré, élu en 1963 député de la Réunion, où il est parachuté sur ordre du Général, et où il règnera jusqu'en 1974. Son obsession : la démographie affolante de l'île. Que faire quand « les morts ne remplacent



Marie-Josée Guinet

13 ans en 1966, et aujourd'hui chauffeur routier à Limoges. « Quand on vit dans un monde métrisé, aucun terme n'est péjoratif, note Michel. A la Réunion, on pouvait dire : "Tiens, les chinois ! Oh ti, le cafre (africain), le malabar (indien) !" Il n'y avait aucun problème. » Dans la Creuse, ils comprennent vite le sens de « noiraud », « négro », « petit singe », « cocotier », « chocolat », « Blanche-Neige ». « A Hell-Bourg, j'aurais voulu être un petit "cafre". Avec leurs cheveux enroulés, ils craignaient moins les coups, se souvient Jean-Philippe. A Guéret, je voulais être un petit Blanc. Mais pour eux, mon créole c'était du petit négro. » « Je n'ai jamais aimé mon regard noir, avoue Marie-Thérèse, née de mère « cafrine » et de père « malabar ». Encore aujourd'hui, je fais un gros blocage avec les Réunionnais. Mes amis me le reprochent : "Tu renies tes racines." »

Les familles d'accueil, qui touchent une subvention de la Ddass pour recevoir ces petits « orphelins » dont les parents attendent en vain le retour, trouvent normal de leur faire garder les moutons, nettoyer la porcherie, nourrir les bêtes, soulever le foin, couper le bois, manier la faux, la serpe et le râteau, et ce, sans un sou d'argent de poche. Tandis que leurs propres enfants vont à l'école en ville, ils exploitent à la ferme une main-d'œuvre gratuite et corvéable à merci. Déracinés, largués, sans soutiens ni repères, les petits exilés dépriment. « Arrachez un bananier à la Réunion et essayez de le faire pousser dans la Creuse ! », s'insurge Jean-Philippe. Loin de leurs familles, de leur langue, de leur nourriture, de leur soleil, certains perdent la boule. Ils parlent aux arbres en créole, aux moutons, aux photos dans les cimetières. Ou bien ils s'enferment dans les bois jusqu'à ce que la faim les ramène, ou les gendarmes. L'exil forcé fait des

ravages. Séjours en hôpital psychiatrique, tentatives de suicide. Jean-Pierre essaie de se pendre à une branche avec une chaîne de vache, puis de s'ouvrir les veines. Il est sauvé in extremis. D'autres ne se rateront pas.

### « A 42 ans, j'ai prononcé le mot "maman" pour la première fois. »

### « Quand ma mère a voulu me reprendre, on lui a dit que j'étais en France. »

de passer ses quatre premières années à La Chapelle-Taillefer, dans une famille d'accueil qui l'envoie à l'école. Jusqu'au jour où un couple se présente pour l'emmener aux sports d'hiver. Il se retrouvera à Saint-Vaast-la-Hougue, dans la Manche, avec un nom inconnu collé sur ses cahiers, celui de son père adoptif, Barbey. « Ils m'ont tous menti. C'est aussi le cas de Marie-Thérèse Gasp, qui, après trois années chez une nourrice à Guéret, deviendra Dominique Foucher, épouse au Mans. « J'ai été baptisée trois fois. Par ma mère biologique. Par les religieuses du foyer de la Réunion. Et par ma mère adoptive. J'aurais dû être bien protégée. » Mais à quel saint se vouer quand on est ballotée depuis sa naissance ?

Difficile de se construire sur une somme de mensonges. Années d'errances, de galères, de dérives. Seuls les plus costauds s'en sortent. Ils s'enrôlent dans l'armée, comme José. Ils sillonnent toutes les mers du monde, comme Jean-Philippe. Ou, comme Jean-Pierre Moutoulatchimi, animateur aujourd'hui du Cercle des Amitiés créoles dans la Creuse, par le déni, en « tirant un trait sur tout ça ». « Bien sûr, on n'a pas vu toute la vérité, le suivi a été mal fait, les promesses n'ont pas été tenues. On était les premiers bronzés ici et il a fallu tout apprendre à zéro. Mais, aujourd'hui, je me dis : quelle chance ! Trop facile de se plaindre la bouche



Jean-Jacques Martial devenu Barbey



Jean-Philippe Jean-Marie



Michel Calteau

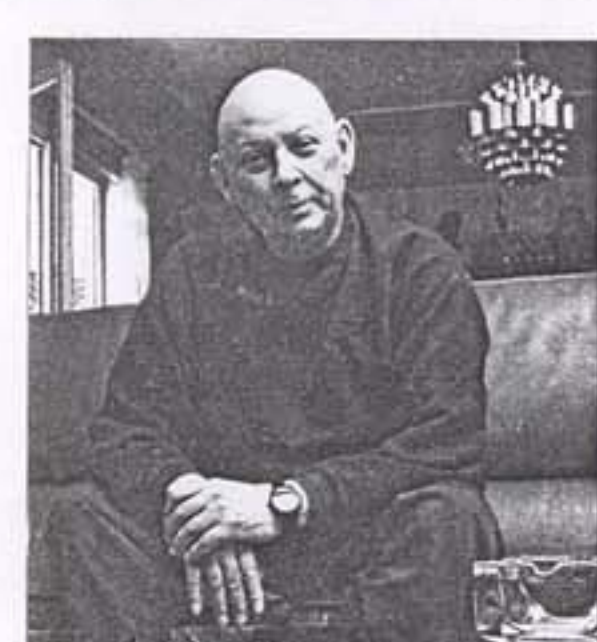


Marie-Thérèse Gasp, devenue Dominique Foucher, avec sa mère

pleine... Une voix discordante, de « opportuniste », dans la longue plainte des « enfants de la Creuse », lesquels, parvenus à l'âge mûr, réclament justice. Il a fallu qu'ils brisent le silence, qu'ils retrouvent leurs dossiers, qu'ils comprennent qu'ils se sont fait bernier et qu'ils découvrent, effarés, l'ampleur du phénomène. « C'est un des plus grands scandales de l'émigration réunionnaise, s'insurge Paul Vergès, président du conseil régional de la Réunion. Une scandale longtemps caché. On imagine mal comment on a pu enlever autant d'enfants réunionnais, les tromper et les placer dans une région aussi difficile que la Creuse. C'est une période de honte. » Dans les Archives, peu de traces de l'opération. Difficile pour chacun de reconstituer son puzzle personnel, dont les pièces sont égarées ou envolées en fumée d'un incendie en 1966. Ici, il manque une date, là une signature. Pas évident de renouer avec la Réunion après tant d'années. Marie-Josée Guinet, dont les souvenirs se brouillent, et dont la mère serait morte avant son départ du foyer de la plaine des Cafres à l'âge de 8 ans, ne trouve aucune trace de son décès. José, lui, a découvert au bout de trente années une partie seulement de ses frères et sœurs dispersés lors de leur arrivée en métropole. Sur le sol réunionnais, il apprend des retrouvailles, quand celles-ci sont encore possibles, est indicible.

« J'ai prononcé le mot "maman" pour la première fois, s'exalte Jean-Jacques. Ce jour-là, c'est un bébé de 42 ans qui est né. J'ai eu l'impression que ma vie repartait à l'envers. » « En réentendant mon vrai prénom, dit Marie-Thérèse, mes souvenirs remontaient. Des odeurs oubliées, des bruits enfouis. Ma mère m'a dit qu'elle a prié pour moi tous les jours. Elle a fini par être exaucée. » L'émotion resorbée, vient l'heure des comptes. Les blessures leur font dénoncer en des termes extrêmes le préjudice subi : « enlèvement et séquestration de mineurs », « rafle et déportation »,

« traite d'enfants », « crimes contre l'enfance ». Ceux qui ont été adoptés déclent les irrégularités dans les procédures. Jean-Jacques dépose le 30 janvier dernier un recours au tribunal administratif de Montpellier et réclame 1 milliard d'euros de dommages et intérêts. « La vie n'a pas de prix. L'Etat français m'a volé la maman. » Marie-Thérèse, qui n'était pas davantage adoptée, porte plainte à son tour le 8 mars dernier. « Au-delà des anomalies formelles, déclare M' Bernard Saumade, l'avocat de Jean-Jacques Barbey, nous recherchons les éléments pour démontrer la volonté délibérée de l'Etat français de mettre en place un transfert d'enfants, coïté que coïté, pour repeupler les départements vides. » Certains en appellent à la Ligue des Droits de l'Homme, à Amnesty International. D'autres, à la Réunion, créent une association, Racines en l'air. Pour que la France rende enfin, par un geste officiel, leur dignité et leur honneur à Jean-Philippe, Jean-Jacques, Jean-Charles, Marie-Thérèse et à un millier d'autres.



Alix Hoair